

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1044 CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 1044

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 septembre 1961

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1961

Date du numéro

30 septembre 1961

### TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de deux cents nouveaux francs (200 NF) est acéordée au Cercle de la Métropole et d'Outre-Mer, 43, boulevard Raspail, Paris (6e), au titre de frais de fonctionnement. La dépense sus-visée est imputée sur le chapitre 28, article 2, paragreohe 5, du Budget local pour l'exercice 1961.